

Réf: Dossier N° : 53009

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « ENTREPRISE KORO »**

**Siège social : ABIDJAN - ADJAME Nord Est Lot 885, -Ecole Primaire
Habitat Extension, 09 BP 941 ABJ 09**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Aout 2018, et enregistrés au CEPICI le 10 Aout 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ENTREPRISE KORO » .

Objet: Construction, fourniture de bureau, entretien des locaux, divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 100 000 F CFA divisé en Dix (10) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 10 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - ADJAME Nord Est Lot 885, -Ecole Primaire
Habitat Extension, 09 BP 941 ABJ 09**

GERANT: Madame BAMBA KOROTOUM EPSE VALET.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-20618 du 10/08/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°19319 du 10/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

